

VILLE DE VETHEUIL  
Délibération 2023-39

LE VENDREDI NEUF JUIN DEUX MIL VINGT TROIS A DIX-HUIT HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, M Philippe BEUGNON, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE, M. David LE GLANIC

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

PROCURATION : M. Romuald SEITE donne procuration à M. Philippe BEUGNON

date de convocation : 09/06/2023  
date d'affichage : 01/06/2023

nombre de conseillers :  
en exercice : 14  
présents : 13  
votants : 14  
quorum : 8

**DELEGATION DE SIGNATURE CONCERNANT UN DOSSIER D'URBANISME**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et plus précisément dans le domaine de l'urbanisme, il est nécessaire de prévoir une délégation de signature à Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO concernant une déclaration préalable n° DP 095 651 23 B 0007 afin de pouvoir viser ce dossier.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de donner délégation de signature à Mme LEPICIER-CAPUTO pour ce dossier

Le Maire  
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance  
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

Envoyé le :  
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :  
Publié le :  
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-095-219506516-20230609-2023\_39-DE